

Echanges régionaux des Départements français d'Amérique : un potentiel de développement à confirmer

Un réel potentiel de développement des échanges régionaux des départements français d'Amérique (DFA) existe, malgré le fort rattachement à l'Hexagone et l'usage de la langue française, minoritaire dans la zone Caraïbe. Tel est le principal enseignement de l'étude « *Echanges régionaux des Départements français d'Amérique : identification des facteurs de frein et des éléments de soutien à l'aide d'un modèle de gravité* », publiée par l'IEDOM dans le cadre d'un programme d'étude sur les échanges régionaux des DOM-COM*.

Cette étude, qui utilise un modèle de gravité, met ainsi en évidence un certain nombre de facteurs structurels favorisant les échanges intra-caraïbiens, tels que les distances relativement modérées au sein de la zone, le niveau de développement économique qui y est plutôt élevé et la taille non négligeable de certains pays.

Néanmoins, le rattachement à une métropole, dont l'effet est beaucoup plus marqué pour les DFA que pour les autres territoires de la Caraïbe non-souverains et, dans une moindre mesure, l'usage d'une langue minoritaire dans l'espace caraïbe, constituent des facteurs structurels de frein au développement d'échanges régionaux plus importants. Le surplus d'échanges lié aux accords régionaux existants, mesuré dans l'étude, augure toutefois de perspectives d'insertion régionale encourageantes pour les DFA, suite à la signature d'un Accord de Partenariat Economique, en 2008, entre l'Union européenne et une quinzaine de pays et territoires de la Caraïbe.

Pour se procurer l'étude : http://www.iedom.fr/IMG/pdf/noteie_echanges_regionaux_dfa_072011.pdf

* Un premier volet sur les Collectivités d'outre-mer du Pacifique, publié en janvier 2001, est disponible sur www.ieom.fr

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Communiqué de la BCE

Au cours du premier semestre 2011, 295 553 faux billets en euros ont été retirés de la circulation, soit une baisse de 18,8 % par rapport au second semestre 2010. Les trois coupures de 20 euros, 50 euros et 100 euros constituent 95 % du total des contrefaçons.

Pour mémoire, le nombre de billets authentiques en circulation est en moyenne de 13,8 milliards au premier semestre 2011.

Révision des directives européennes sur les fonds propres réglementaires

La Commission européenne a adopté le 20 juillet 2011, deux propositions (une Directive et un Règlement) visant à renforcer la réglementation dans le secteur bancaire. Elles remplacent les Directives actuelles et entrent dans le cadre des mesures prises pour la mise en place d'un système financier plus sain et plus sûr. La directive régit l'accès aux activités de collecte de dépôts et le règlement établit les règles prudentielles à respecter. Les textes sont disponibles sur : http://ec.europa.eu/internal_market/bank/regcapital/index_fr.htm#crd4

Outre-mer

1 – Saint-Barthélemy

La décision du Conseil européen du 12 juillet 2011 relative à la signature et à la conclusion de l'accord monétaire entre l'Union européenne et la République française relative au maintien de l'euro à Saint-Barthélemy, à la suite de son changement de statut au regard de l'Union européenne a été publiée au Journal officiel de l'Union européenne du 20 juillet 2011.

2 – Guyane et Martinique

Les deux lois relatives à la création d'une collectivité unique en Guyane et en Martinique : la loi organique n° 2011-883 du 27 juillet 2011 relative aux collectivités régies par l'article 73 de la Constitution et la loi n° 2011-884 du 27 juillet 2011 relative aux collectivités territoriales de Guyane et de Martinique ont été publiées au JORF du 28 juillet 2011.

3 – L'octroi de mer

Dans un communiqué, la ministre chargée de l'outre-mer, Marie-Luce Penchard, se félicite de la décision sur l'octroi de mer prise par le Conseil des ministres de l'Union européenne le 20 juillet 2011 après avis favorable du Parlement européen. Cette décision permet notamment à la Guyane d'ajouter une cinquantaine de produits à la liste de produits locaux bénéficiant d'un régime préférentiel au regard de l'octroi de mer. La ministre a indiqué qu'« il importe de concentrer tous nos efforts sur la pérennisation de ce régime pour 2014 ».

Publications

1 – Conseil économique, social et environnemental : les énergies renouvelables en outre-mer : laboratoire pour notre avenir

Le rapport présenté par Patrick Galenon est disponible en téléchargement sur :

<http://www.lecese.fr/index.php/rapports-et-avis/les-energies-renouvelables-outre-mer>

2 – Banque de France : Note sur le taux de chômage des régions françaises d'outre-mer

Jean-François Hoarau, Claude Lopez, Michel Pau. La note de travail n° 337 de juillet 2011 est disponible en anglais à l'adresse suivante :

<http://www.banque-france.fr/gb/publications/telechar/ner/DT337.pdf>

3 – Médiation du crédit aux entreprises : Guide de financement des TPE

Le guide pédagogique réalisé par la Médiation du crédit aux entreprises avec les Tiers Confiance est disponible en téléchargement sur :

<http://www.mediateurducredit.fr/site/Actualites/Guide-de-financement-des-TPE>

Publications IEDOM

1 - Panorama 2010 de la Guyane, de La Réunion, de Mayotte, de la Martinique et de Saint-Pierre-et-Miquelon

Dans la collection Note expresse, série « Portrait », n° 108, 109, 113, 114 et 115

2 – Le microcrédit en Guyane : un dispositif en voie de structuration, note expresse « série Eclairage », n° 111

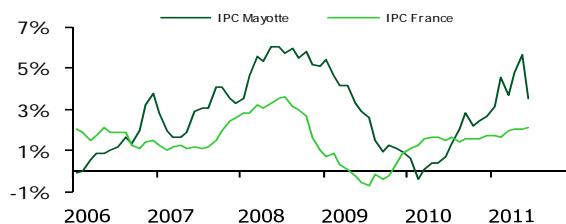
Ces documents sont disponibles en téléchargement sur notre site (www.iedom.fr)

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Inflation

Selon l'Insee, l'indice des prix à la consommation est en baisse de 1,3% à Mayotte au mois de juin 2011. Cette baisse s'explique essentiellement par la diminution de 4,0% des prix des services aux ménages et plus particulièrement des prix du transport et de communication (-13,6%). En glissement annuel (juin 2011 par rapport à juin 2010) l'indice des prix a augmenté de 3,5 % sous l'effet de l'augmentation de l'énergie (+5,4%) et du tabac (+11,2%).

Indice des prix à la consommation (glissement annuel)

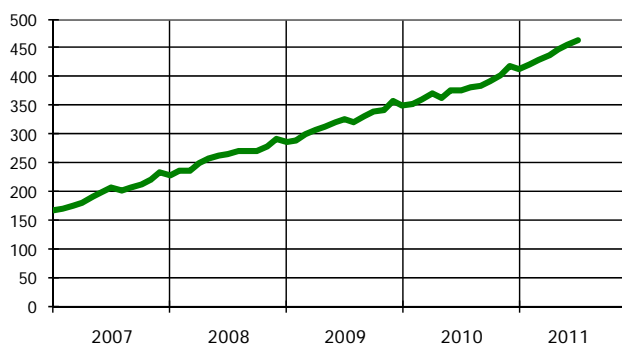


Source: INSEE
Base 100: année 2006

Les émissions nettes

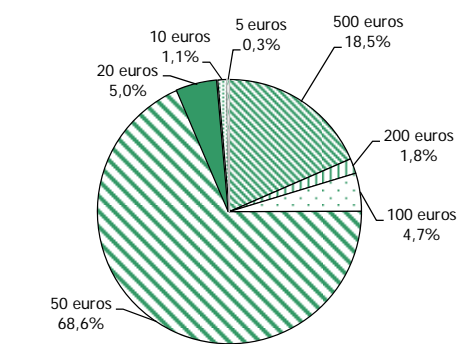
Au 31 juillet, les émissions nettes de billets progressent de 8,9 millions d'euros sur le mois (soit +2 % contre +1,8 % le mois précédent) et atteignent 463,3 millions d'euros. Les émissions nettes de billets en nombre croissent également : +1,9 %, après +1,4 % le mois précédent. Le nombre de billets émis par l'agence IEDOM de Mayotte avoisine 8,8 millions au 31 juillet 2011, dont 72,6 % en coupures de 50 €. La valeur moyenne du « billet » circulant dans l'île progresse toujours et atteint désormais 52,9 €, soit une progression de près de 2 € depuis le début de l'année.

Emissions nettes cumulées de billet au 31 juillet 2011



Source: IEDOM

Répartition des billets en valeur au 31 juillet 2011



Source: IEDOM

BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

Economie

Les tarifs de vente de l'électricité ont augmenté au 1^{er} juillet 2011 conformément à l'arrêté ministériel du 28 juin 2011 relatif aux tarifs réglementés. Le montant de la facture augmentera de 1,7% pour les clients particuliers et de 3,2% pour les clients professionnels et industriels. Ces tarifs se rapprochent de ceux pratiqués en France métropolitaine et dans les autres DOM.

Les services de l'Etat, du Conseil général et les organisations professionnelles du secteur du bâtiment (FMBTP, CAPEB, MEDEF, CGPME) se sont réunis le 20 juillet dernier à l'initiative de la Chambre des métiers et de l'artisanat pour préparer l'entrée en vigueur de la garantie décennale au 1^{er} janvier 2012. Pour l'accompagnement des artisans vers ce nouveau dispositif d'assurance, des sessions d'information, de formation seront mises en place ainsi qu'un suivi individualisé.

Social

Depuis le 1^{er} juillet 2011, le taux de cotisation patronale est passé de 0,9% à 1,5% du salaire brut dans la limite du plafond de la sécurité sociale applicable à Mayotte. En accord avec l'arrêté préfectoral du 29 juin 2011, le taux de cotisation salarial pour sa part, est passé de 0,8% à 0,9 %.

Une délégation d'élus du Conseil général a été reçue le 1^{er} juillet 2011 au ministère chargé de l'Outremer. Il a été confirmé que le RSA sera alloué à Mayotte à compter du 1^{er} janvier 2012 et conformément au pacte de départementalisation, le montant de cette prestation sera de 25% du montant métropolitain, à la différence du forfait logement et des allocations familiales perçues comme en métropole.

Tourisme

Le label Ylang, lancé pour la première fois en 2006, et qui consistait, en l'absence de classement national, à qualifier les structures d'hébergement touristique sur l'île, a été relancé en 2010. Sur la base d'une charte de qualité des hébergements pour les petites structures, le comité du tourisme et la Direction du Développement Economique et Touristique du Conseil Général (DDET) ont entamé la visite des gîtes et chambres d'hôtes de l'île afin d'évaluer leur niveau en matière de qualité. Sur les 52 gîtes et chambres d'hôtes existants, 19 ont reçu le label. Cette démarche aura sans doute un impact positif sur l'organisation et l'amélioration des structures d'hébergement rurales à Mayotte.

PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE :			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois	
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006	juin-11	113,9	-1,3%	3,5%	
Chômage (source : Pôle emploi)	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A	juin-11	5 523	-	-46,9%	
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles	mai-11	28 372	-6,3%	8,7%
	(hors hydrocarbures)	cumulés	mai-11	140 570	25,3%	3,5%
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles	mai-11	1 089	181,8%	30,9%
		cumulés	mai-11	3 459	46,0%	22,7%
	Taux de couverture	mensuels	mai-11	3,84%	2,56 pt	0,65 pt
	cumulés	mai-11	2,46%	0,35 pt	0,38 pt	

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois	
Trafic aéroportuaire (Source : Aviation civile)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels	avr.-11	411	-15,1%	-4,6%
		cumulés	avr.-11	1 901	-	19,0%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels	avr.-11	19 196	-10,2%	16,0%
		cumulés	avr.-11	83 417	-	12,3%
	Fret et envois postaux (en tonnes)	mensuels	avr.-11	33,4	-5,8%	13,6%
	(départs)	cumulés	avr.-11	686,2	-	n.d
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽³⁾ (en tonnes)	mensuelles	mai-11	2 096	-49,5%	n,d
		cumulés	mai-11	28 283	-	6,1%
Electricité (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)		avr.-11	37 421	0,2%	4,1%
	Consommation (en Mwh)	mensuelles	avr.-11	20 493	-7,0%	-3,6%
		cumulés	avr.-11	80 221	-	1,4%
Automobile (Source : SOREFI)	Ventes de véhicules neufs :					
	- nombre de véhicules particuliers	mensuels	juil.-11	61	-16,4%	1,7%
		cumulés	juil.-11	567	-	18,9%
	- nombre de véhicules utilitaires	mensuels	juil.-11	15	36,4%	25,0%
	cumulés	juil.-11	107	-	-11,6%	
Poissons d'élevage (Source : Douanes)	Exportations :					
	- en tonnes	mensuels	mai-11	5,0	-4,8%	65,1%
		cumulés	mai-11	22,6	-	10,5%
	- en milliers euros	mensuelles	mai-11	30,0	-4,8%	42,4%
	cumulés	mai-11	141,1	-	4,8%	

(1) : Une entrée de navire ou d'avion vaut un mouvement, une sortie vaut également un mouvement

(3) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

* Les données plus récentes relatives au trafic maritime de marchandises ne sont pas disponibles

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,50%	13/07/2011
Taux de la facilité de prêt marginal	2,25%	13/07/2011
Taux de la facilité de dépôt	0,75%	13/07/2011

Taux d'intérêt légal		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)						
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL *	CEL *
ANNEE	2010	0,65%	JO du 11/02/10	2,25%	2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

* hors prime d'Etat

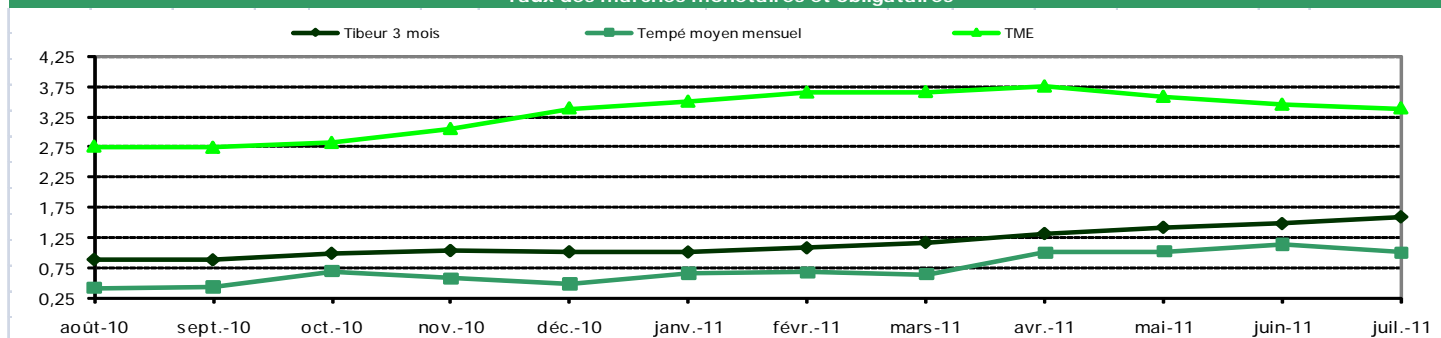
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Juin 2011)			
Avril	Mai	Juin	Juillet	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
1,0016%	1,0230%	1,1330%	1,0033%	1,4190%	1,5970%	1,8180%	2,1830%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Avril	Mai	Juin	Juillet	Avril	Mai	Juin	Juillet
3,75%	3,58%	3,45%	3,39%	3,95%	3,78%	3,65%	3,59%

Taux de l'usure (applicable au troisième trimestre 2011)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	17,49%
Prêts immobiliers		Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	9,34%
Prêts à taux fixe	5,97%		
Prêts à taux variable	5,33%	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts relais	6,07%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,13%
Autres prêts		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	5,29%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	21,41%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,08%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,37%	Découverts en compte (1)	13,88%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	11,22%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,00%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	18,61%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	10,46%	Découverts en compte (1)	13,88%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

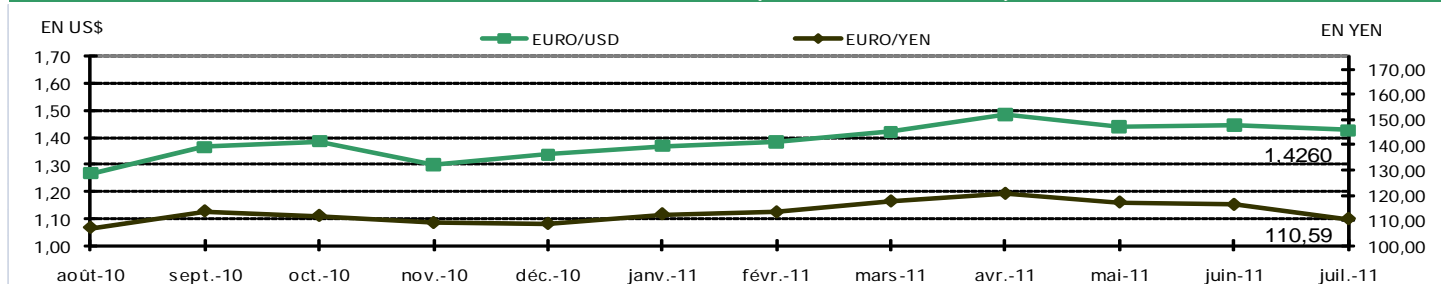
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,4260	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,6084	EURO/SRD (Surinam)	4,75130
EURO/JPY (Japon)	110,5900	EURO/BWP (Botswana)	9,35840	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,57720
EURO/CAD (Canada)	1,3556	EURO/SCR (Seychelles)	17,5672	EURO/DOP (Rép. Dom.)	54,7840
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,87490	EURO/MUR (Maurice)	40,1400	EURO/BBD (La Barbade)	2,87960
EURO/SGD (Singapour)	1,7185	EURO/BRL (Brésil)	2,2431	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	9,22000
EURO/HKD (Hong-Kong)	11,1134	EURO/VEF (Vénézuéla)	6,18340	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2865,1629	EURO/XCD (Dominique)	3,8874	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N de SEZE - Responsable de la rédaction : Victor-Robert NUGENT

Editeur et Imprimeur : IEDOM - BP 500 97600 MAMOUDZOU

Achévé d'imprimer le 9 août 2011 - Dépôt légal : août 2011 - ISSN 1240-280X